

Auberge de la Fozêt

Restaurant . Bar . Hôtel

☎ 38 75 41 11 – 45520 CERCOTTES

Menus à 85 F - 125 F - 170 F - 205 F - et Carte
Menu Affaires à 160 F, Vin et Café compris
Menu Enfant à 38 F

Plats cuisinés à emporter

OUVERT LE DIMANCHE SOIR - Fermé Mardi soir et Mercredi

PRO
LES PRODUITS NEUDES DE L'OUEST

133, avenue Denis Papin
B.P. 62
45802 ST-JEAN-DE-BRAYE
Tél. 38 61 03 62

DÉPANNAGE - ENTRETIEN
NETTOYAGE DE CUVES

PRODUITS PETROLIERS



Mutuelles Régionales Assurances



L'ORLÉANAISE
LA NANTAISE
ET L'ANGEVINE
REUNIES

ASSURANCES **Michel LEPETIT**

4, Grande Rue 45410 ARTENAY
Tél. 38.80.00.33

Centre Français
de Restauration



*Fournisseur des Restaurants
Scolaires et d'Entreprises*

547, rue Saint-Gabriel
45200 AMILLY ☎ 38 93 70 41

Couverture . Zinguerie . Bardage
R. M. COUVERTURE



Jean-Michel DUPUIS
344, rue du Moulin
45520 GIDY

☎ 38 75 32 88
Fax 38 75 31 51

NEUF et RÉNOVATION



Transports
BOUCHER sarl

Spécialité : VRAC

9, Route Nationale 20 – 45520 CERCOTTES

☎ 38 75 44 80



Carrefour



SARAN

CENTRE COMMERCIAL

CENTRE COMMERCIAL – R.N. 20, SARAN.

OUVERT TOUS LES JOURS, SAUF LE DIMANCHE, DE 9 H À 22 H, LE SAMEDI DE 9 H À 20 H

TÉL. 38 79 79 79 (CENTRE AUTO TÉL. 38 79 79 35 - SERVICE APRÈS-VENTE de 9 h à 20 h TÉL. 38 79 79 45)

BULLETIN MUNICIPAL de CERCOTTES



Le maître

N° 9

1992

Plomberie
Chauffage
Couverture



Serge TROTTIER

43, rue de Paris - 45520 CHEVILLY
☎ 38 80 10 27

**Orléans, les Communes du Loiret
ANNUAIRE 1899 - Extrait**

CERCOTTES - 1.389 hectares - RN 20 Paris à Toulouse.
- Ruisseau : Les Retrêves - Distance d'Orléans : 10 km
- Population : 412 hab. - 111 électeurs -
Fête patronale : Saint-Martin 1^{er} Dimanche de Juillet
Paris à Orléans : 113 km

ADMINISTRATION et CONSEIL MUNICIPAL :

- M. GUIBLET, Maire - Henri LEJEUNE, Adjoint
BRISSON, CHEVALLIER, HEURTEAU, HUET, MADRE, MILLET,
NERET et DENEUVILLE, conseillers municipaux.
- Curé : M. l'abbé MOUCHARD
- Instituteur et Secrétaire de Mairie : M. GRATTEPETIT
- Institutrice : Mme GRATTEPETIT
- Brigadier de Gendarmerie : M. TOURNEFIER
- Brigadier Forestier : M. SOUBIROUS
- Chef de la station du Chemin de Fer : M. PINOTEAU
- Percepteur : M. JOUSSET, à Chevilly
- Agent-voyer : M. PROUST, à Artenay
- Sapeurs-Pompiers : M. MADRE, sous-lieutenant - 25 sapeurs
- Garde-champêtre : M. JUBIN
- Médecin de l'Assistance Publique : Dr. GASSOT, à Chevilly

COMMERCE et INDUSTRIE :

- Aubergistes : POIL
- Fruitières : FURET, BARTHELEMY
- Battage (Entr. de) : Henri LEFIEVRE
- Charron : MAROTTE
- Bois de construction : HEURTEAU
- Charcutier : POIL
- CORDONNIER : FURET
- Epiciers : CHEVALLIER, MENAGER, POTHIER
- Maçon : BADINIER
- Maréchal : VALLUET
- Menuisier : SEVIN
- Meunier : MADRE
- Vins et liqueurs (Débits de) : voir Epiciers

PROPRIÉTAIRES :

- MM. PONROY-PRESLE, DARBLAY - JOHANET-DARBLAY,
JACOB DARBLAY, LEVE

FERMIERS : M. E. GUIBLET, au Chêne Brûlé -

Mad. Vve FOUGEU, à l'Épinette - BRISSON à la Borde,
LEJEUNE, au Bourg

Véhicules
utilitaires
toutes marques
VENTE - ACHAT

**CERCOTTES
UTILITAIRES**

**Jacques
TOUCHARD**

☎ 38 75 41 57

RN 20 - CERCOTTES

SikaTravaux
Entreprise

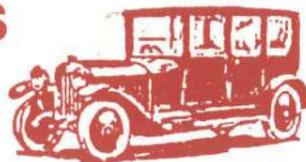
Imperméabilisation et Etanchéité
Réparation des Bétons
Renforcement de Structures
Revêtement de Sols Industriels

SIKA TRAVAUX
Tél. 38 75 49 49



RN 20 - CHEVILLY
45520 CERCOTTES

**ORLÉANS
SUD
AUTO**



PIÈCES DÉTACHÉES
OCCASIONS TOUTES MARQUES
FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES

B.P. 2 - Route d'Orléans
45640 SANDILLON
Tél. 38 41 01 27

R.N. 20
45400 CERCOTTES
Tél. 38 75 30 14

Jean CHAUFFETON

INSTALLATION . DÉPANNAGE . ENTRETIEN
CHAUFFAGE - SANITAIRE
toutes marques, toutes énergies

Installateur Pilote des Chaudières FRISQUET,
Hydromotrix, Hydroconfort, Hydro TGP, etc.



834, Avenue du Stade
45770 SARAN
Tél. 38 73 30 33

AVENIR ELECTRIQUE d'ORLÉANS
INDUSTRIE - BATIMENT - PARTICULIERS

A.E.O.



Jean-Michel DUPUIS
344, rue du Moulin
45520 GIDY

☎ 38 75 32 88

Fax 38 75 31 51

ECLAIRAGE PUBLIC
ANTENNES TÉLÉ. HIFI



BULLETIN MUNICIPAL OFFICIEL DE CERCOTTES 1992 - N° 9

Pour mieux vous faire connaître les activités de la municipalité et des différentes sociétés de votre commune, ce bulletin a été élaboré par les membres de la Commission d'Information : R. GALOPIN - A. BUISSON - P. SOULAS - CH. FANON - M. TILLIER - R. CATEL - CH. DECOURTYE - J. CRUCHET - M. SURAND - R. LE DU, présidée par M. PH. SAVOURE-LEJEUNE.



Le Mot du Maire,

Les trois projets annoncés l'année dernière se sont réalisés. Chacun d'entre vous a pu se rendre compte de l'envergure des travaux qu'a réalisés l'entreprise T.P.L.C. pour que chaque Cercottois puisse recevoir le gaz de ville.

Le château d'eau tant attendu est terminé. Sa construction, réalisée par les Etablissements Devin-Lemarchand de Nantes et la S.E.I.T. de Saran pour la partie hydraulique, n'a posé aucun problème ; sa mise en service a eu lieu le 1^{er} octobre.

Les travaux d'agrandissement des bureaux du rez-de-chaussée de la Mairie, la toiture, le ravalement et l'isolation sont terminés. Nous remercions Monsieur JUTTEAU, architecte, de la bonne conduite des travaux. Mademoiselle BAILLON et moi-même pouvons désormais vous recevoir dans des bureaux plus spacieux et plus agréables.

Exceptionnellement, deux classes vont partir à la neige en début d'année ; nous souhaitons aux instituteurs et aux enfants un bon séjour.

Le périmètre d'occupation des sols va être révisé, la libération de terres agricoles va nous permettre une nouvelle expansion de la commune.

Je remercie l'équipe qui rédige ce bulletin ainsi que Mademoiselle BAILLON, notre secrétaire, qui travaillent avec beaucoup de dévouement.

J'encourage vivement les responsables des différentes sociétés qui animent avec beaucoup de talent leurs activités.

J'espère que tous ces investissements réalisés à Cercottes depuis plusieurs années améliorent votre confort et votre vie quotidienne, et que 1992 vous apporte joies et bonheur dans vos foyers.

Ph. SAVOURE-LEJEUNE

LA MAIRIE - ROUTE NATIONALE 20 - 45520 CERCOTTES - TÉL. 38 75 41 06

est OUVERTE les : **lundi - mardi - mercredi - vendredi** - (FERMÉE le jeudi et le samedi)
de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 30

Mademoiselle BAILLON, Secrétaire de Mairie, se tient à votre disposition pour vous aider dans vos démarches administratives

Etat-Civil de l'année 1991

NAISSANCES

SOUFFRIN Cindy	21 janvier, à Orléans
RODRIGUEZ Guillaume	28 mars 1991, à Orléans
JOUGLAS Camille	9 avril, à Orléans
PORIEL Nicolas	22 mai, à Metz
MATHIEU Sophie	19 juin, à Orléans
LEROY Orane	23 juillet, à Orléans
PARTISOTTI Rodolphe	25 octobre, à Orléans
PIRIOU Lauren	22 novembre, à Orléans

MARIAGES

GOUAIS Pascal et LASNE Frédérique	15 juin 1991
GUDIN Jean-Marc et GAUDREE Corinne	3 juillet 1991
GORDET Richard et PECQUEUR Nadia	7 septembre 1991

DÉCÈS

MILLET Robert	11 mars, à Orléans
CAILLARD René	15 avril, à Cercottes
BEAUVALLET Fernand	30 septembre
KOSEOGLU Memmune	8 décembre, à Cercottes

ARRIVÉES DE CORPS

LE CORRE Joseph	20 août 1991 - Paris 14 ^e
ROUSSEAU, épouse FURET Simonne	20 février - Paris 13 ^e



Les Fêtes de fin d'année sont l'occasion d'échanges, de cordialité, d'affection, d'amitié, de vœux et aussi de bilan.

Pour ma part, cela fait un an, le 7 janvier dernier, que j'ai pris mes fonctions à CERCOTTES.

Durant cette année, j'ai donc pu faire la connaissance de la majorité des Cercottoises et Cercottois, et je me dois de remercier les personnes qui m'ont réservée un accueil "chaleureux".

A tous, je vous souhaite mes Meilleurs Vœux d'Espérance et de Bonheur !

J. BAILLON

Cela s'est passé en 1991 au Conseil Municipal

- **RÉUNION DU 12 FÉVRIER**
 - M. le Maire commente le plan de réaménagement de la Mairie.
 - Cession par le Conseil Général de la classe mobile, qui devient propriété de la commune.
 - Il est décidé de fermer la Mairie au public le JEUDI.
- **RÉUNION DU 26 MARS**
 - Acquisition d'un nouveau tracteur.
 - M. le Maire fait part des nouveaux tarifs pour les vacations des Sapeurs-Pompiers.
 - Achats de divers matériels pour les Sapeurs-Pompiers.
 - Le Conseil fixe la taxe d'assainissement des eaux usées pour 1991 à 2,70 F le m³.
 - Vote les taux des diverses taxes communales.
 - Le Conseil Municipal décide de ne pas reconduire le principe des concessions perpétuelles et centenaires du cimetière et fixe les tarifs suivants :
 - concessions de 50 ans : 300 F - de 30 ans : 200 F
- **RÉUNION DU 4 JUIN**
 - Le Conseil reconduit l'UFCV pour l'organisation du centre aéré, du lundi 8 juillet au vendredi 2 août, à GIDY. Prix de revient de la journée : 82,28 F par enfant.
 - Le Conseil propose la révision du P.O.S. en vue de l'extension de la commune.

- **RÉUNION DU 4 JUILLET**
 - Révision des tarifs de la cantine scolaire : pour un enfant : 16,50 F - Adulte : 23,40 F
 - Classe de neige : cette année, exceptionnellement, deux classes partiront à la neige. Coût par enfant : 4.850 F. Répartition des frais : commune et famille 3.200 F - Conseil Général : 1.650 F.
 - Mlle Clairambeau est reconduite dans ses fonctions, pour sortie et la rentrée des enfants des écolés.
 - Après délibération, le Conseil décide de nommer "Rue du Chêne Brûlé" la nouvelle voie allant de la Nationale 20 au cimetière.
 - Cette année, la remise des Dictionnaires ou Atlas aura lieu le 5 juillet à 15 h.

- **RÉUNION DU 29 AOÛT**
 - Le Conseil sélectionne les entrepreneurs pour les travaux de la Mairie.
 - Château d'eau : mis en eau les 4 ou 7 septembre. Mis en service, début octobre.

- **RÉUNION DU 17 OCTOBRE**
 - Le Conseil fixe les tarifs de la salle polyvalente pour 1992.
 - M. le Maire informe le Conseil Municipal que le château d'eau est en service depuis le 1^{er} octobre 1991.

Ça s'est passé à Cercottes en 91



- ▶ **10 Janvier . ECHANGE DE VŒUX** - C'est au cours d'une cérémonie bien sympathique que M. SAVOURE, Maire, a reçu à la salle polyvalente, les présidents des sociétés, les pompiers, M. le Curé, le Commandant de Gendarmerie, les chefs d'entreprise de la commune, les artisans ayant travaillé pour la municipalité et les Maires des communes voisines. Au cours de cette réception, M. le Maire a remis à M. André CHARPENTIER, la médaille communale pour son dévouement et son temps passé au service de la commune. Il présente Mlle Josette BAILLON, nouvelle secrétaire de Mairie, en remplacement de Mme REBEYROLLE. C'est autour d'un buffet que s'est terminée la réception.

- ▶ **12 Janvier . GALETTE INTER-SOCIÉTÉS** - Organisée cette année par le club de Football. Un grand nombre de personnes a participé au tirage des Rois.

- ▶ **27 Janvier . REPAS DU 3^e AGE** - Conformément aux traditions, les "Anciens de Cercottes, âgés de plus de 65 ans, se sont retrouvés autour d'une bonne table, suite à une invitation du Bureau d'Aide Sociale. Après quelques mots de bienvenue de M. le Maire, chacun put apprécier le repas servi par l'Auberge de la Forêt et se divertir par la présence de prestidigitateurs, ventriloque et musiciens.



Dimanche 22 mars 1992 – Elections cantonales et régionales

UN PEU D'INSTRUCTION CIVIQUE

Les **Conseillers Généraux** (au nombre de 41 dans le département du Loiret) étaient élus pour 6 ans et renouvelés par moitiés tous les 3 ans.

Le **président du Conseil Général** est élu par l'ensemble des Conseillers Généraux lors de la première réunion suivant le renouvellement triennal (mandat de 3 ans).

Les dernières élections cantonales datant de 1979, 1982, 1985 et 1988, les prochaines devaient avoir lieu en 1991.

Toutefois, le Conseil des Ministres décidait en juillet 1990, que les élections cantonales se dérouleraient en même temps que les élections régionales, c'est-à-dire en MARS 1992. Il reportait donc d'un an les élections cantonales, prolongeant d'un an le mandat des Conseillers Généraux en place depuis 1985.

En résumé :

- Les Conseillers Généraux qui seront élus en 1992 le seront pour 6 ans.
- Les Conseillers Généraux qui seront élus en 1994 (la date de ces cantonales restant inchangée à ce jour) le seront pour 4 ans.
- En 1998, tout le Conseil Général sera renouvelé et les Conseillers seront élus pour 6 ans.

Ces modifications permettront à l'exécutif de l'Assemblée Départementale, le Président du Conseil Général, d'avoir la même durée de mandat que son Assemblée.

ÉLECTION CANTONALE

Chaque canton élit un Conseiller Général pour 6 ans.

CERCOTTES, dépendant du Canton d'ARTENAY, votera donc le **22 mars prochain** et éventuellement le 29 mars pour le second tour.

ÉLECTION RÉGIONALE

Les dernières élections régionales eurent lieu le 16 mars 1986, date à laquelle avaient lieu les élections législatives.

Les Conseillers Régionaux sont élus pour 6 ans au SCRUTIN DE LISTE (le bulletin de vote comprend plusieurs noms car l'électeur doit choisir plusieurs représentants). Le *panachage* (mélange sur un même bulletin de vote de candidats appartenant à des listes différentes) et le *vote préférentiel* (modification de l'ordre de présentation des candidats) SONT INTERDITS.

UN SEUL TOUR, LE 22 MARS 1992, POUR CETTE ÉLECTION.

RAPPEL - Le jour du scrutin : l'électeur inscrit sur la liste électorale se présente au bureau de vote muni de sa carte d'électeur et d'une pièce d'identité.

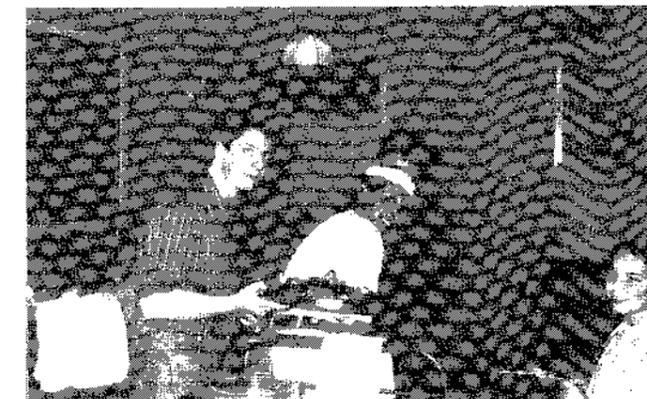
Ça s'est passé à Cercottes en 91

- ▶ **2 Février . SOIRÉE CHOUCROUTE** - Chaudes ambiances, sympathique atmosphère à la salle polyvalente où le Comité des Fêtes organisait une soirée Choucroute. Beaucoup d'amateurs de la gastronomie alsacienne avaient répondu à l'invitation.

Une fois rassasiée, l'assistance avait de quoi se dégourdir et faciliter la digestion en effectuant quelques pas de danse.

- ▶ **16 Mars . REPAS "MOULES-FRITES"** - La salle polyvalente était bien pleine pour la soirée "Moules-Frites" organisée par les Sapeurs-Pompiers. Un grand nombre de personnes se sont attablées pour déguster les produits de la mer (moules) et les produits du terroir, à savoir la bonne vieille pomme de terre sous forme de frites croustillantes. Le tout accompagné d'une boisson appropriée a mis tout le monde dans une bonne humeur communicative.

- ▶ **20 Avril . CONCOURS DE BELOTE** - Organisé par le Comité des Fêtes. Les participants se sont affrontés à "coup de belote" et "rebelote" et "dix de der", afin de remporter un des nombreux lots mis en jeu. 1^{er} prix : un barbecue. - 2^e prix : un salon de jardin - 3^e prix : un parasol, etc.



- ▶ **5 Mai . MARCHÉ DU MUGUET** - Au départ de la salle polyvalente, deux itinéraires étaient proposés : 9 km pour le premier, 16 km pour le second. A mi-parcours, un ravitaillement attendait les randonneurs et à l'arrivée un verre de l'amitié était servi, suivi d'un repas "pique-nique".

- ▶ **8 Mai . FÊTE DE LA VICTOIRE** - Commémoration au Monument aux Morts, avec la participation de la Musique de GIDY. A l'issue de la cérémonie, un vin d'honneur était servi à la salle polyvalente.

Nouvelle énergie à Cercottes : le Gaz

Comme promis par Monsieur le Maire lors de la cérémonie des vœux, le Gaz Naturel est arrivé à Cercottes.

Les travaux ont débuté courant février et ce sont près de 2.800 mètres de canalisations qui seront répartis sur la commune, pour servir les 72 abonnés et les entreprises.

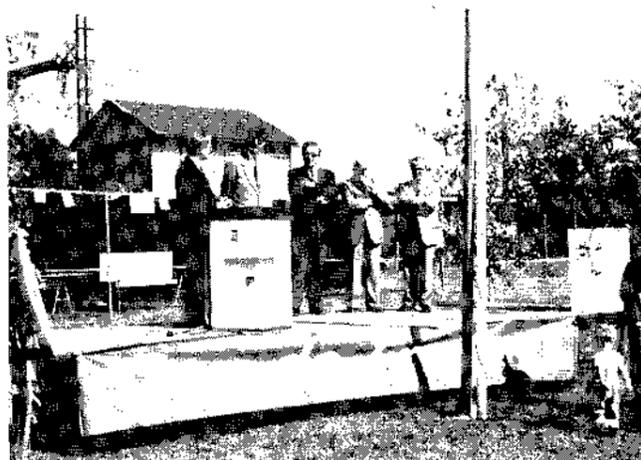
Bien sûr, ces travaux engendrent quelque gêne, principalement pour la circulation sur la RN 20, ainsi que pour les riverains. Un travail de "taupes" a été effectué sous la voie ferrée pour le passage de la canalisation.

Monsieur ARNOUX, responsable du Secteur Grand Public à EDF/GDF, s'est chargé durant plusieurs semaines des différentes interventions :

- présentation du matériel de chauffage
- signature des conventions
- organisation d'un concours de dessin par les élèves de la classe CM1 / CM2 de Madame ROBINET.

Et c'est dans un style "olympien" que fut inaugurée l'arrivée du gaz le 22 juin 1991, par M. SAVOURE, Maire, accompagné de M. JOUVE et M. HAGUE d'EDF/GDF, de M. DOLIGE, député, et de M. CARDONA, Conseiller Général du Canton.

M. DOLIGE rappelle qu'à l'heure actuelle, seules 60 des 334 communes du Loiret sont desservies par le gaz.



Enfin la musique de Saint-Lyé arrivait suivie de jeunes sportifs de la commune et des pompiers qui remettaient à M. SAVOURE, Maire, la flamme nécessaire à l'embranchement d'une torche alimentée par... le GAZ bien sûr!

Un buffet clôturait cette sympathique manifestation.



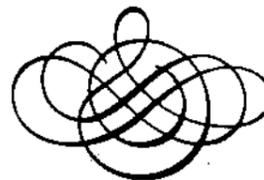
► **8 Juin . TOURNOI A SEPT** - Cette année encore, le tournoi de Foot a eu du succès. Plusieurs équipes se sont affrontées pour disputer le challenge remis en jeu chaque année. Un repas champêtre servi sous tente de tente et suivi d'une soirée dansante, réunit les sportifs et leurs amis dans le parc municipal.

Ça s'est passé à Cercottes en 91

► **26 Mai . FÊTE DU SPORT** - Toutes les sociétés se sont regroupées pour célébrer la Fête Nationale du Sport, par un après-midi bien ensoleillé. Chacun pouvait se divertir à sa façon en participant soit au volley-ball, au football, au saut en longueur, au concours de boules, aux fléchettes, au tennis, etc.



RENSEIGNEMENTS PRATIQUES ... RENSEIGNEMENTS PRATIQUES ... RENSEIGNEMENTS PRATIQUES ...



■ **INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ELECTORALES** - Les inscriptions sur les listes électorales sont reçues toute l'année au secrétariat de Mairie. Les nouveaux administrés de la commune ainsi que les jeunes ayant 18 ans, entre le 1^{er} janvier et le 28 février peuvent se faire inscrire avant le 31 décembre, dernier délai. Se munir du livret de famille, ou de la carte d'identité.

AUCUNE INSCRIPTION N'EST FAITE D'OFFICE.

■ **RECENSEMENT MILITAIRE** - Dès le premier trimestre de vos 17 ANS, faites-vous recenser, à la Mairie de votre domicile, muni de votre livret de famille, ou de celui des parents et de votre carte d'identité. Vos parents peuvent effectuer cette démarche à votre place, mais votre intérêt est de l'effectuer vous-même.

ATTENTION : celui qui ne se fait pas recenser, est "recensé d'office" avec les inconvénients qui peuvent en résulter, par la suite.

■ **SALLE POLYVALENTE - Tarifs pour 1991-1992**

- Pour les personnes ou sociétés

HORS commune :

de 10 h 00 à 3 h 00 = 1.300,00 F

- Pour les particuliers habitant

Cercottes :

de 10 h 00 à 3 h 00 = 670,00 F

auxquelles s'ajoutent 120,00 Francs du 1^{er} novembre 1991 au 1^{er} avril 1992.

- Pour les sociétés de Cercottes :

GRATUIT.

- La caution demandée est de 1.500 F.

- En cas de réservation et de non utilisation, un dédit de 300 F sera demandé.

■ **SERVICE DES EAUX** - Attention au gel, n'oubliez pas de couvrir vos installations d'eau et de protéger votre compteur qui est sous votre entière responsabilité.

- Pour tous vos problèmes qui concernent l'eau, s'adresser à la Mairie de GIDY Tél. 38 75 35 98.

■ **RAMASSAGE DES ORDURES MÉNAGÈRES** - Régulièrement le ramassage se fait le MARDI matin.

- Une fois tous les deux mois environ, pour les objets encombrants, une benne est à votre disposition derrière le cimetière. Un message, dans votre boîte à lettre vous en précise la date.

■ **DEMANDEURS D'EMPLOI** - Même Cercottes n'est pas épargné par le chômage. On compte 22 demandeurs d'emploi, dont 7 hommes et 15 femmes.

■ **POINT J.E.F. (Jeune-Emploi-Formation) Mission Locale** - La mission locale au Point JEF est située à ORLÉANS. Jeunes de moins de 25 ans, sans emploi, vous devez vous y rendre; vous y rencontrerez des conseillers de métiers qui vous guideront et vous conseilleront au mieux pour votre insertion et votre formation. Les heures d'ouverture sont les suivantes : tous les jours de la semaine de 9 h à 17 heures, sauf le mardi matin... Vous pouvez prendre rendez-vous avec le Point JEF par l'intermédiaire de la Mairie où des renseignements pourront déjà vous être fournis. La secrétaire se tient à votre disposition pour vous aider dans vos démarches de recherche d'un emploi et pour vous informer sur ce Point JEF.

■ **BIBLIOBUS** - La bibliothèque est ouverte à tous, aux heures d'ouverture de la Mairie, et le prêt de livres est gratuit.

■ **VILLAGES FLEURIS** - 273 communes participent au concours des villages fleuris. Cercottes en fait partie et cette année encore trois personnes ont participé à ce concours : MM. Georges CAILLARD, Henri ROUSSEAU et Raphaël PENAGER. Bravo à tous ces candidats qui ont obtenu un prix. Il serait souhaitable que plusieurs Cercottois s'inscrivent à la Mairie pour le concours l'an prochain. La commune a également présenté ses réalisations et a obtenu un diplôme.

■ **DÉRATISATION** - Une fois par an, la commune organise avec le concours des Ets SEROR et Fils une campagne de dératisation. Une distribution gratuite de sachets raticides a eu lieu sur la place de la Mairie le 5 octobre de 8 h 30 à 12 h. Les personnes qui n'ont pas eu de produits ou qui désirent s'en procurer davantage, peuvent en faire la demande à la Mairie. Des sachets supplémentaires peuvent être distribués.

POUR NOS AINÉS :

■ **TRANSPORTS AU CENTRE COMMERCIAL DE CARREFOUR** - Un car est mis à la disposition des personnes qui désirent se rendre à Carrefour, tous les vendredis matins :
- départ à 9 h 30 de la Mairie
- retour prévu vers 11 h 30 à la Mairie
Ce car est gratuit pour les personnes de 65 ans et plus. Il peut cependant être utilisé par toute autre personne : coût aller et retour 5 F. Le ticket est à prendre à la Mairie.

■ **PIQÛRES ANTIGRIPPALES** - Il est important de prévenir la GRIPPE, c'est pourquoi le Docteur Rémi LEFEVRE vaccine chaque année les personnes de 65 ans et plus. La vaccination est gratuite - Cette année, le 5 octobre, 39 personnes ont été vaccinées. Les vaccins sont fournis gratuitement :
- par la Sécurité Sociale pour les personnes de 75 ans et plus
- par la Commune pour les autres
- par la Mutualité Agricole

■ **COLIS DE FIN D'ANNEE** - Chaque année, le Centre Médico-Social d'ARTE-NAY, subventionné par la commune, remet un colis aux personnes de 75 ans et plus. Ainsi, cette année 39 colis ont été distribués.

■ **REPAS** - Vous êtes seul, malade, ennuyé pour la préparation de vos repas. Adressez-vous à la Mairie. Une possibilité vous est offerte : un repas copieux, livré en barquette individuelle peut vous être fourni. Ce repas sera préparé par "Le Poëlon d'Argent" qui livre la cantine.

■ **AIDE A DOMICILE EN MILIEU RURAL : ADMR** - Ces soins infirmiers à domicile réservés aux personnes de 60 ans et plus, malades ou dépendantes et aux personnes de moins de 60 ans gravement malades ou invalides. Ces soins sont prodigués par des infirmières ou aides-soignantes.

■ **ASSISTANTE SOCIALE** - Madame BOUCHET vous reçoit sur rendez-vous. Pour la joindre, téléphoner au :

38 51 50 72

(Caisse d'Allocations Familiales).

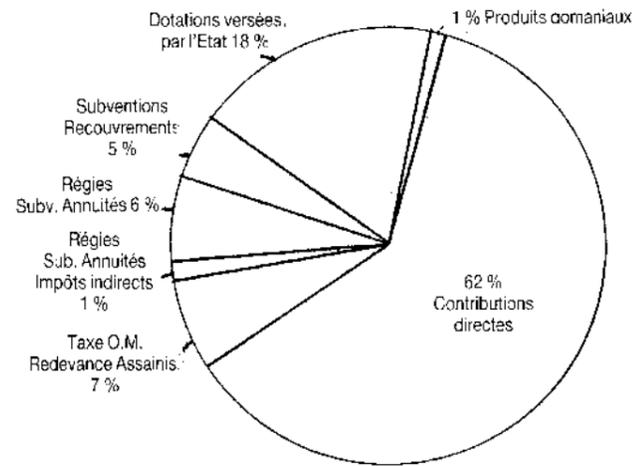
RENSEIGNEMENTS PRATIQUES .. RENSEIGNEMENTS PRATIQUES .. RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

1991 – EXAMINONS NOS FINANCES COMMUNALES –

Le budget se divise en deux sections

SECTION DE FONCTIONNEMENT 2.660.350 F

RECETTES



1992 - LA TAXE D'HABITATION REVUE ET CORRIGÉE (Loi n° 90-669 du 30 juillet 1990)

En 1992, la Taxe d'Habitation variera en partie selon vos revenus. Mais en partie seulement, car la part de la Taxe d'Habitation affectée à la Commune et à la Région continuera d'être calculée sur la base de la valeur locative cadastrale.

Autre "détail" d'importance : la TAXE DÉPARTEMENTALE SUR LE REVENU (T.D.R.) ne concernera que les résidences principales, les résidences secondaires restant assujetties à la Taxe d'Habitation "ancienne version".

Sera donc prélevée au bénéfice du Département, une taxe calculée sur la base du montant net des revenus et plus-values déclarées l'année précédente par les occupants, après application d'un abattement pour charge de famille et d'un abattement à la base.

Quant au taux lui-même, il sera voté chaque année par le Conseil Général.

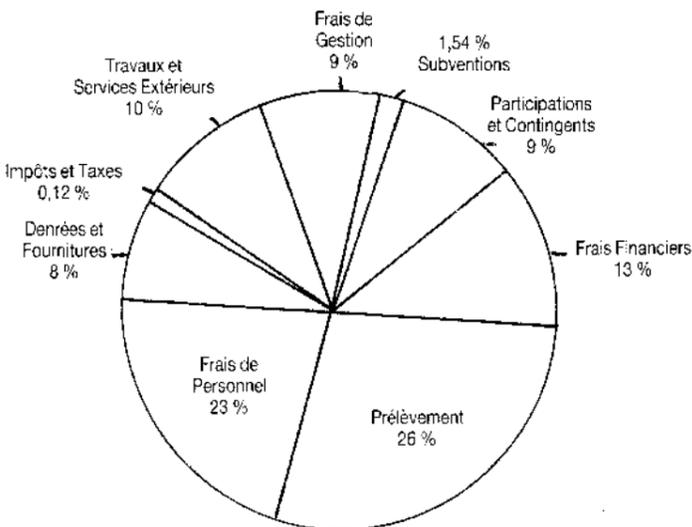
La TAXE DÉPARTEMENTALE SUR LE REVENU touchera donc toutes les personnes qui perçoivent un revenu et qui vivent au domicile d'autrui (enfants chez les parents, descendants chez les enfants, personnes partageant le même appartement).

La section de FONCTIONNEMENT regroupe les dépenses et les recettes annuelles et permanentes.

– En **Dépenses**, elle comprend les frais de personnel, l'achat de fournitures et services, les intérêts des emprunts, les participations et contingents, les allocations et subventions à verser.

– En **Recettes**, elle comprend notamment les produits des immeubles, les subventions, les remboursements et les impôts.

DÉPENSES



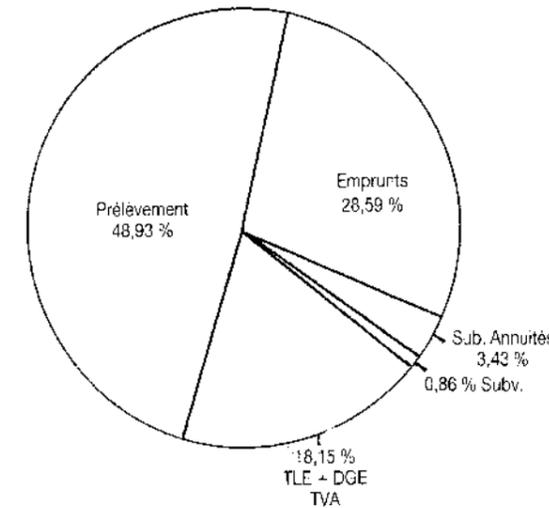
SECTION D'INVESTISSEMENT 1.414.556 F

La section d'INVESTISSEMENT regroupe les dépenses des opérations qui accroissent le patrimoine de la collectivité et les recettes nécessaires pour les financer.

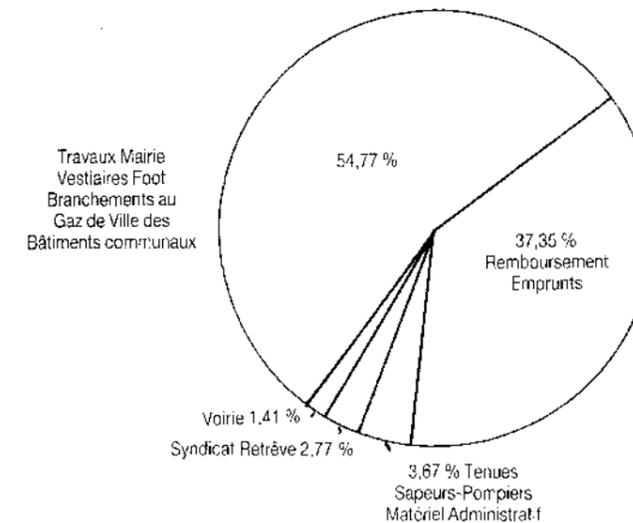
En **Dépenses**, elle comprend :
– les investissements directs : acquisitions, travaux neufs et grosses réparations
– les investissements indirects : dont les remboursements de la dette (capital)

En **Recettes**, elle comprend l'excédent de la section de fonctionnement, les subventions d'équipement, le produit des emprunts, les dons et legs...

RECETTES



DÉPENSES



Libellés des Taxes	Taux 1991	Les bases d'imposition	Produits	% par rapport au budget primitif (section Fonctionnement)
Taxe d'Habitation	8,80 %	2.678.000	235.664	8,85 %
Foncier Bâti	15,60 %	2.007.350	313.147	11,77 %
Foncier Non Bâti	42,03 %	209.170	87.914	3,30 %
Taxe Professionnelle	8,54 %	8.768.510	748.831	28,14 %
TOTAL :			1.385.556	52,08 %

Commerçants . Artisans et Entreprises de Cercottes

- AUBERGE DE LA FORÊT - MM. ROUSSELLE J. et A.
- A.R.T.P. - Atelier Réparation Peinture, Mme AGNEESSENS
- BOUCHER TRANSPORTS - MM. BOUCHER
- CARROSSERIE - M. LEMOULT Alain
- CENTRE FLEURS - M. FOUCRAY Didier
- David ALVES - Placoplâtre, isolation, menuiserie intérieure, plafonds suspendus.
- E.I. - Entreprise Industrielle - Ciment, béton, lignes électriques
- ELECTRICITÉ - M. DALIBARD
- Ets. FERMEX - Fermetures de bâtiments, M. AUBRY
- Ets. PINSARD & FAUCHEUX - Carrosserie industrielle, M. TABUTEAU
- FINISH'AUTOS - Pièces détachées, M. HENRIOT
- GASSELIN INTERNATIONAL - Vente, location de camping-cars
- LOC'UTIL - M. AGNEESSENS
- MECA 45 - Mécanique, tôlerie, peinture, M. DA SILVEIRA
- ORLÉANS SUD-AUTOS - Toutes pièces détachées, M. BEAUDEAU
- O.V.I. - Garage IVECO, M. AGNEESSENS
- ROADSTER - Garage, restauration de véhicules anciens, M. KORINTH
- Sari TAXI - M. Jean-Yves LAURENT
- Entreprise SIKA - Travaux spéciaux d'étanchéité, protection, réfection, réparation de bâtiments, J.L. ABAD
- STATION MOBIL - M. FOVET
- TRANSPORTS SAN JOSÉ - Transports internationaux
- T.S.D. - Transports, messagerie
- VEHICULES UTILITAIRES - M. J. TOUCHARD

Permis de construire

- CARO Thierry - Clôture
- BOUCHER Alain - Clôture
- TRIPAULT Alain - Fenêtre - Porte de garage
- DORMOIS Sylvain - Garage
- BOUQUEREAU Christian - Véranda
- CIRET Alain - Pose de vélux
- HATTON René - Extension de garage
- TOMCZYK Martial - Garage
- LEJUS Georges - Restauration - Abris de jardin
- LEJUS Georges - Construction neuve

Permis de démolir

- LEJUS Georges - Démolition remise

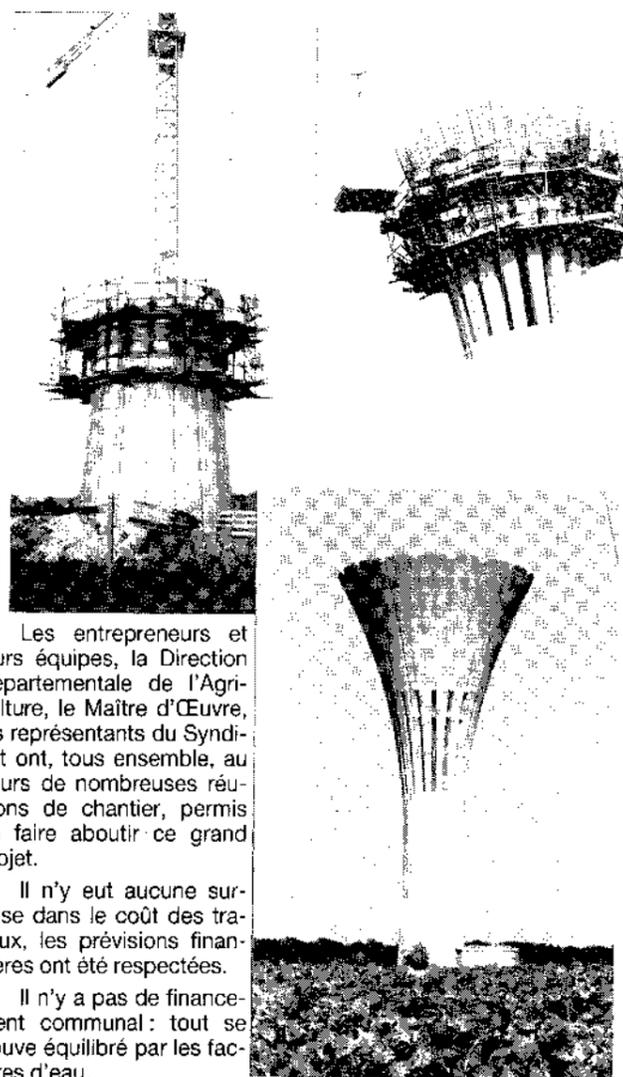
Permis de lotir

- CASSEGRAIN - Lotissement

Le Syndicat des Eaux

Le 27 septembre 1991 eut lieu la mise en eau du deuxième château d'eau construit à Cercottes. Depuis cette date, les deux châteaux d'eau du syndicat fonctionnent en équilibre, c'est-à-dire que le niveau d'eau supérieur de leur cuve reste toujours à la même cote.

Mis en chantier au mois de janvier de cette année 91 par l'entreprise DEVIN LEMARCHAND de CARQUEFOU (44), l'ouvrage proprement dit fut achevé au mois de juillet afin de permettre à la SEIT d'installer l'équipement hydraulique et électromécanique.



Les entrepreneurs et leurs équipes, la Direction Départementale de l'Agriculture, le Maître d'Œuvre, les représentants du Syndicat ont, tous ensemble, au cours de nombreuses réunions de chantier, permis de faire aboutir ce grand projet.

Il n'y eut aucune surprise dans le coût des travaux, les prévisions financières ont été respectées.

Il n'y a pas de financement communal : tout se trouve équilibré par les factures d'eau.

Les Sapeurs-Pompiers

INTERVENTIONS EN 1991

10 février	Cave inondée
2 mars	Feu de cheminée
15 avril	Intervention en forêt
7 mai	Chien écrasé RN 20
9 mai	Recherche de cerf
11 mai	Nid de guêpes
12 mai	Pliage tuyaux et nettoyage
13, 16, 17	
21, 22 mai	Nid de guêpes
14 juillet	Intervention à domicile
23 août	Accident de la circulation RN 20
10, 17 septembre	Nid de guêpes
20 septembre	Vidange du château d'eau
21 octobre	Feu sur bouteille de gaz
23 juin et	Sécurité incendie lors du Feu de Saint-Jean
14 juillet	et de la Fête du 14 juillet

12 manœuvres et 18 interventions.

POUR INFORMATION

Le centre de première intervention de la commune de CERCOTTES comprend dix sapeurs-pompiers volontaires depuis le 10 janvier 1990.

EN CAS D'INCENDIE, ACCIDENT DE LA ROUTE ET AUTRES, NOUS PRÉVENIR DANS LE PLUS BREF DÉLAI.

Les sapeurs-pompiers sont toujours à votre entière disposition.

► En cas d'urgence, faire le 18.

Des professionnels du Centre de Secours Départemental RÉPONDENT A VOTRE APPEL et INTERVIENNENT.

► Vous devez également prévenir les Pompiers de CERCOTTES :

M. THENAULT 38 75 40 00 - M. J.F. BONNIN 38 75 42 51

Président Chef de Corps
Trésorier adj. Chef de Corps
Secrétaire
Trésorier adjoint
Secrétaire adjoint
Sapeur
Sapeur
Sapeur
Sapeur
Sapeur

Michel THENAULT
Jean-François BONNIN
Christian JOUET
Gilles FANON
Pascal GOUAIS
Pascal TRICHEUX
Jean-Luc CONNIN
Franck THENAULT
Patrice CROSNIER
Frédérique GOUAIS

QUELQUES ADRESSES UTILES

- MÉDECIN - Cabinet médical : 50, route de Paris, CHEVILLY (24 heures/24) - Tél. 38 80 10 09	- CULTE CATHOLIQUE - Presbytère de GIDY 38 75 35 80 Autres cultes : à ORLÉANS
- INFIRMIÈRE - 62, route de Paris, CHEVILLY 38 80 11 04	- CENTRE MÉDICO-SOCIAL - ARTENAY 38 80 05 59 Prêt gratuit de matériel : fauteuil roulant, béquilles, etc.)
- TAXI - 21, Route Nationale 20, CERCOTTES 38 75 40 27	- ASSOCIATION FAMILIALE RURALE - Offre divers services : aide ménagère aux personnes âgées, bourse aux vêtements, jouets, etc. - Mme PFEIFER, à GIDY 38 75 32 87
- ÉCOLE PRIMAIRE - 38 75 40 58	- PERCEPTION - 7, Mail Ouest, ARTENAY 38 80 00 40 Heures d'ouverture : 8 h 30 à 12 h et 13 h 30 à 17 h
- GENDARMERIE - Route Nationale 20 38 75 41 05	- IMPÔTS - Secteur de Fleury-les-Aubrais, 131, fg Bannier, ORLÉANS Ouverture mardi et vendredi de 8 h 30 à 11 h 30
- POMPIERS - 38 75 41 05	
- SYNDICAT DES EAUX - GIDY 38 75 35 98	
- P.T.T. - Route Nationale 20 38 75 38 57 Ouverture du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h, le samedi de 9 h à 12 h.	
- E.D.F./G.D.F. - 14, place Albert-1er, ORLÉANS ... 38 41 55 55	

La Gendarmerie Nationale

La Gendarmerie Nationale, dans le cadre du plan "ARMÉES 2000", s'est vue attribuer de nouvelles structures territoriales.

L'organigramme ci-après vous situe la place de la brigade territoriale de Gendarmerie de Cercottes, dont vous dépendez.

Dans le cadre de la rénovation du service public de la Gendarmerie Nationale, il a été mis en place, dans les unités : des photocopieurs, des mobiliers de bureau, des déviateurs d'appel et aujourd'hui des micro-ordinateurs. Ces derniers ont pour but d'alléger les tâches administratives de ces unités et de leur fournir une aide matérielle en matière de rédaction des écrits de service.

Pour améliorer l'efficacité de ce service public, la gestion de l'intervention de nuit sur l'ensemble du département (Groupement de Gendarmerie) est désormais confiée à un **CENTRE OPÉRATIONNEL DE GENDARMERIE (C.O.G.)**.

A partir de 20 heures 30, tous les appels à destination de la brigade de gendarmerie locale, sont renvoyés sur ce centre. Ce dernier est en mesure de renseigner ses interlocuteurs.

Si l'intervention est nécessaire, le C.O.G. fait intervenir, en priorité, les patrouilles sur le terrain et, s'il le faut, les brigades territoriales d'intervention, restées à leur résidence.

Il s'agit là d'une nouvelle façon de raisonner, de nouvelles méthodes avec des moyens modernes.

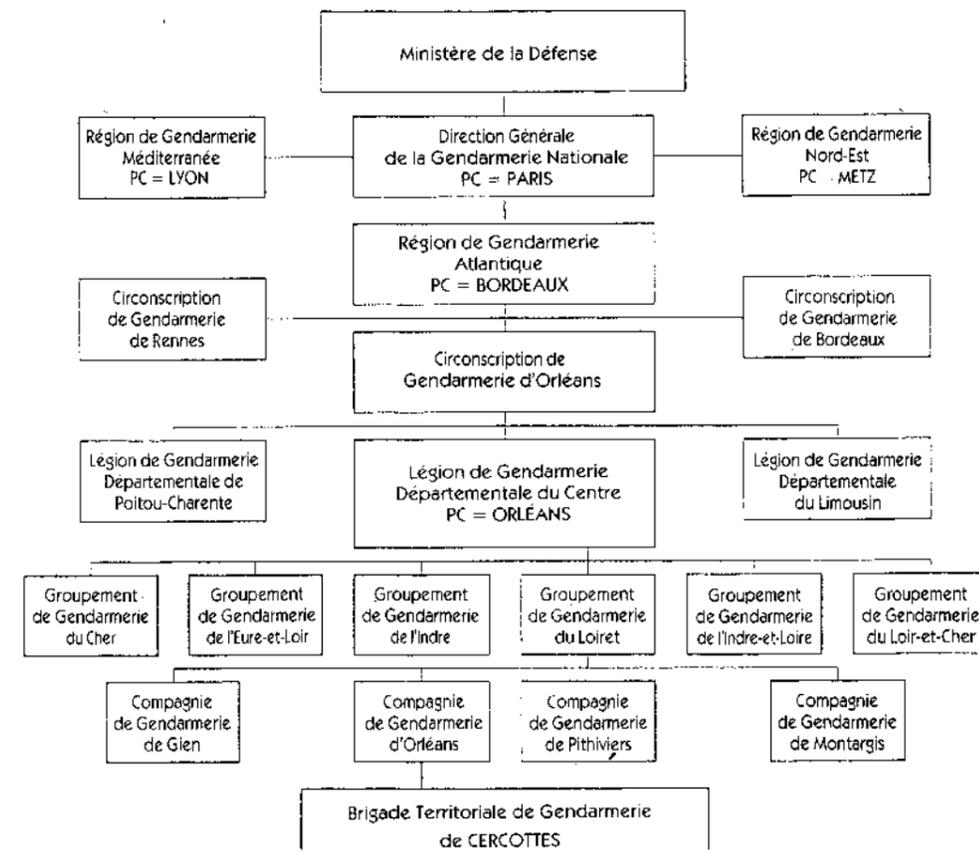
La brigade de Cercottes bénéficie, à ce jour, de tous ces moyens modernes. Cette unité est composée des gendarmes :

- BARASSI Patrick
- CHAPON Christophe
- GAUDRY Yves
- RODRIGUEZ Patrick

L'Adjudant PIRIOU Gilles et le Maréchal des Logis Chef CARO Thierry assurent le commandement.

Ces militaires s'efforceront de vous réserver le meilleur accueil qu'il soit et de satisfaire vos demandes.

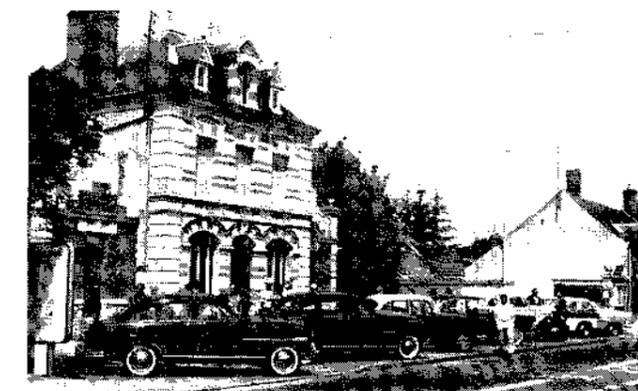
La Gendarmerie Nationale offre aux jeunes, garçons et filles, la possibilité d'effectuer leur service national au sein de cette Arme, ainsi qu'une carrière. Les demandes sont à présenter au commandant de la brigade ou de son adjoint.



NB - Les autres unités de la Compagnie d'Orléans sont les suivantes : Orléans, Patay, Artenay, Neuville-aux-Bois, Châteauroux-sur-Loire, Chécy, Jargeau, Olivet, La Source, La Ferté-St-Aubin, Cléry-Saint-André, Meung-sur-Loire et Beaugency.

Ça s'est passé à Cercottes en 91

► 22 et 23 Juin . FEUX DE LA SAINT-JEAN - Organisé par le Conseil Municipal. "TOUT FEU-TOUT FLAMME". Le feu de Saint-Jean était animé cette année par la Fanfare "Echo de la Forêt" de SAINT-LYÉ. Une kermesse avec différents stands permettait aux spectateurs de se divertir et de repartir avec de nombreux lots.



Le dimanche, un concours de boules attirait les fervents de ce sport. Une démonstration de voitures radio-commandées du Club Sarannais et une exposition de voitures anciennes : Mat-Ford (1938) - Ford-Vedette (1953) - Simca-Versailles (1955 et 1957) - Simca-Beaulieu (1958) - Simca-Chambord (1959 et 1960) avaient lieu au parc municipal.

Les enfants et l'école

Cette année, deux classes de la commune partiront en classe de neige. Le CE2-CM1 de M. CHARILLON partira à Châtel du 6 au 26 janvier 1992 et le CM1-CM2 de Mlle ROBINET ira à HIRMENTAZ du 22 mars au 10 avril.

Pour chaque enfant, le coût du séjour est de 4.860 F qui se répartit ainsi :

- 1.660 F pour le Conseil Général
- 3.200 F répartis entre la commune et la famille

Nous souhaitons à tous ces jeunes un très bon séjour et beaucoup de neige.

L'effectif de l'école se décompose de la sorte :

- Classes maternelles : 26 enfants (6 en petite section, 12 moyenne section et 8 grande section)

- CP / CE1 - 17 élèves
- CE2 / CM1 - 17 élèves
- CM1 / CM2 - 22 élèves

soit un effectif global de 82 élèves.

• Classe de Mme LEPAGE

La classe enfantine, composée de trois sections, comptait 30 enfants durant l'année 90-91.

Les élèves ont pu s'initier au jardinage au fil des saisons. En effet, la municipalité laisse à notre disposition un petit terrain, dans le parc, que nous avons transformé en potager. La récolte a été bonne : radis, salades, fraises, framboises, pommes de terre...

Le car du vendredi nous a conduits à nouveau à Carrefour pour découvrir les rayons de jouets de Noël.

Quant au voyage de fin d'année, il emmena les élèves au château de La Ferté Saint-Aubin. Cette promenade nous permit de découvrir, outre les vieilles pierres (château, écuries...) l'île enchantée ainsi que le parc et ses animaux en liberté.

• Classe de Mme DIAZ

Si l'année 89-90 fut riche en innovations et activités diverses, l'année 90-91 s'est déroulée le plus scolairement possible, ce qui est tout aussi enrichissant et nécessaire pour préparer d'autres projets. La liaison Maternelle-CP s'est poursuivie cette année encore afin de faciliter le passage à la "grande école".

• Classe de M. CHARILLON

Composée pour une première fois d'enfants du même cours (CE2), cette classe a accueilli un effectif variant de 16 à 19 élèves et a elle aussi pu profiter des possibilités de sorties. Pourtant, le voyage de fin d'année qui emmena les élèves à Chambord, château que malgré sa proximité, peu d'élèves connaissaient.

Lors de la parution de ce bulletin, les petits Cercottois seront en classe de neige à Châtel (Haute-Savoie) et toute l'année devraient s'intéresser à la vie de l'entreprise par des visites diverses.

• Classe de Mme ROBINET - CM1-CM2

Que d'activités à Cercottes en cette année 1991 ! Nous en avons profité pour faire les curieux.

La mise en place du gaz naturel nous a permis de visiter le chantier GDF. Plus tard, nous avons exposé nos comptes-rendus et nos dessins à Cercottes puis à Orléans. GDF nous a récompensés en nous offrant un appareil photographique.

Le château d'eau a été également l'objet de notre curiosité et de notre étude.

Nous avons aussi invité un journaliste de La République du Centre pour qu'il nous parle de son métier.

L'année scolaire a été clôturée par un spectacle équestre et la visite du château de Chambord.

Le 24 octobre nous avons repris nos visites, par celle du Musée des Beaux-Arts à Orléans et nous avons assisté à une pièce de théâtre moderne.

La curiosité n'est pas un si vilain défaut !

Le Collège Concorcet



Le collège Concorcet, ouvert en 1968, accueille les élèves de Fleury, Semoy et Cercottes. Il compte actuellement environ 1.100 élèves de la 6^e à la 3^e et en Section d'Education Spécialisée.

Conformément à son projet d'établissement, le collège a mis en place des classes à effectifs réduits qui permettent aux élèves en difficulté d'être mieux suivis et encadrés. C'est le cas de deux classes de 6^e, d'une classe de pré-5^e et d'une classe de pré-4^e.

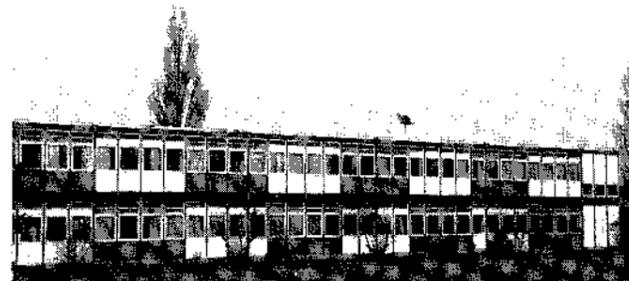
Certaines classes de 5^e travaillent particulièrement sur des thèmes : civilisation anglaise, étude de la Loire, ou permettent à des élèves de pratiquer des activités sportives : "classe promotionnelle basket", "gymnastique", "football". Ces activités sportives bénéficient en général de l'aide de la Mairie de Fleury.

La section bilingue anglais est connue pour son efficacité.

Le corps enseignant est très stable, ce qui est un garant de la qualité de l'enseignement ainsi qu'en témoignent les succès au brevet des collèges et la réussite des élèves de Concorcet en lycée.

L'exiguïté des locaux est malheureusement une contrainte bien connue. Mais comme "à quelque chose malheur est bon" nos élèves, habitués à vivre dans un gros établissement, ne sont pas dépaysés quand ils se retrouvent au lycée avec 2.000 ou 3.000 élèves !

Le Principal : Mme C. BOUTY



HORAIRE DU PASSAGE DU CAR POUR LE C.E.S. DE FLEURY

	MATIN	RETOUR
La Touche	7 h 20	17 h 50
La Gibelotterie	7 h 25	17 h 45
Chêne Brûlé	7 h 30	17 h 43
La Mairie	7 h 35	17 h 40
La Mare Sud	7 h 40	17 h 30
C.E.S.	7 h 55	17 h 10

Le service de Restauration Scolaire

Les repas sont livrés en liaison froide par le "Poëlon d'Argent" d'Amilly (45).

Pour l'année scolaire 1991-1992, une moyenne de 43 enfants par jour prennent leur déjeuner en commun à la salle polyvalente, servis par Mesdames BARANGER et CLAIRAMBEAUD.

Le prix du repas par enfant est fixé à 16,50 F.

Dans le cadre du bon fonctionnement de ce service, il est impératif que les absences et les inscriptions occasionnelles soient signalées au SECRETARIAT DE MAIRIE au plus tôt.

VENTE DES TICKETS - les lundis et vendredis ainsi que la veille de chaque rentrée scolaire.

La Sécurité des Personnes Agées

"PRÉSENCE VERTE"

Cette Association, créée par la MUTUALITÉ AGRICOLE et l'UNION des CLUBS DES PERSONNES AGÉES DU LOIRET, a pour but d'assurer - par télésurveillance - la sécurité des personnes âgées ou handicapées qui vivent seules, dans le milieu rural et de faciliter ainsi leur maintien à domicile.

En effet, quel secours attendre en cas de malaise, de chute, d'accident, d'agression lorsque l'on est seul et isolé ?

"Présence Verte" apporte à cette question une réponse rapide, efficace et adaptée à chaque situation.

Principe de fonctionnement :

Le principe est simple. La personne dispose d'un émetteur à télécommande qu'elle utilisera en cas de besoin pour déclencher l'alerte par une simple pression sur un contacteur. Cet émetteur agit directement sur un appareil appelé "transmetteur" qui est installé sous le téléphone de l'intéressé et qui est relié par l'intermédiaire du réseau téléphonique à une centrale d'écoute spécialement créée à cet effet qui fonctionne en permanence 24 h sur 24.

En cas de problème, la personne déclenche l'alarme, ce qui provoque immédiatement l'appel auprès de la centrale d'écoute qui prévient aussitôt la personne chargée d'intervenir pour se porter à son secours (voisins, parents, médecins...).

Son coût est de 215 F par mois, mais la commune peut apporter une aide aux personnes âgées disposant de faibles ressources, après examen du Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.).

Les personnes intéressées par ce service sont invitées à se faire connaître :

- auprès de la MUTUALITÉ SOCIALE AGRICOLE DU LOIRET Service "PRÉSENCE VERTE" 45024 ORLÉANS CEDEX
- ou auprès de la MAIRIE DE CERCOTTES

Aide à domicile en milieu rural

C'est permettre aux familles, aux personnes âgées, handicapées ou malades de se maintenir à domicile dans le but d'éviter le déracinement ou la dislocation des familles.

Pour mener à bien ce projet, l'ADMR :

- Mène une action auprès des pouvoirs publics afin que les besoins des familles en matière de maintien à domicile soient reconnus.

- Recherche les solutions adaptées pour répondre à cette demande en organisant et en gérant un service proche des personnes concernées.

Pour cela, elle emploie des professionnelles :

- Aide familiale rurale pour l'aide aux familles jeunes
- Aides ménagères pour l'aide aux personnes âgées ou handicapées.

Le maintien à domicile est une forme d'action sociale qui vise à favoriser ou à restaurer les conditions d'équilibre et d'épanouissement de l'individu dans son environnement.

Club du 3^e Age

Président d'honneur : M. Maurice DUBOIS
Président : Georges THENAULT
Vice-Président : Bernard MATHIEU
Secrétaire-Trésorière : Odette DUGENEST
Membres du bureau : Henriette BUISSON, Yvan LITROP.

"Cercottes Détente"

Présidente : Nelly THENAULT
Secrétaire : Chantal FANON
Trésorière : Madeleine AUBRY

Toujours dynamique, la "Gym Volontaire" fonctionne le mercredi, de 18 h 30 à 19 h 30, à la salle polyvalente. Les personnes intéressées sont cordialement invitées. Grâce à VALÉRIE, la monitrice, vous aurez forme et tonus pour la semaine.

Ça s'est passé à Cercottes en 91

► **13 Juillet . FEU D'ARTIFICE** - La pluie ayant contrarié la retraite aux flambeaux, c'est dans le local des pompiers que la Musique St-Vincent-St-Marc d'Orléans a fait retentir ses cuivres. Vers 23 h, le feu d'artifice a été tiré au terrain de sports, entre deux averses. Un bal clôturait cette soirée. Toutes nos félicitations à nos dévoués artificiers amateurs qui ont su protéger efficacement les fusées qui comme "Ariane", sont toutes fièrement parties, à la grande joie des spectateurs.

► **14 Juillet . FÊTE NATIONALE** - Un vin d'honneur était offert à la population, par la municipalité, suivi d'attractions diverses, pour petits et grands.

► **1^{er} Septembre . KERMESSE DES POMPIERS** - La grisaille du temps ayant repoussé les exposants du Bric-à-Brac, seules quelques personnes du pays ont présenté divers objets. Une exposition de tableaux et de cartes postales anciennes étaient présentées respectivement par Mme LEMAITRE et M. THOMAS, et divers stands étaient ouverts au public.



Judo-Club de la Région d'Artenay

Le Judo-Club de la Région d'Artenay, comme son nom l'indique, est un club à vocation régionale. En effet les 200 licenciés du Club se répartissent sur les communes du canton, avec une majorité sur les plus importantes, Artenay et Chevilly.

La plupart des communes sont représentées au Conseil d'Administration. Pour Cercottes, Monsieur Jacky CRUCHET se dévoue au sein du Conseil depuis de nombreuses années. Pour la présidence, l'alternance est respectée, puisque c'est M. Emile GARCIA de Chevilly qui vient d'être élu au début de la saison.

Cela fait 21 ans que le club existe, il a formé 32 ceinture noires Judo et 3 ceintures noires Ju Jitsu de la section Self-Défense créée il y a six ans.

Son palmarès est très élogieux, il comporte de nombreuses premières places et places d'honneur, ainsi qu'un titre de niveau National. Les nombreuses coupes qui garnissent les vitrines du Dojo en témoignent. Le club est classé 4^e au Challenge Départemental.

Les ressources proviennent pour la plus grande part des cotisations ; quelques communes accordent des subventions, en fonction du nombre de leurs adhérents. Depuis peu, le club est également sponsorisé par quelques entreprises et sociétés d'Artenay, ce qui constitue un apport non négligeable.

Le Judo peut être pratiqué dès l'âge de 6 ans, et le Self-Défense 14 ans, après une visite médicale obligatoire. Ce sport est ouvert à toutes et à tous.

U.F.C.V. - Centre de Loisirs

17 enfants en moyenne ont participé aux activités du Centre de Loisirs de GIDY-CERCOTTES.

Selon les âges, différentes animations étaient proposées :

- Camping, rallye vélo pour les 10/13 ans.
- Camping à Meung-sur-Loire pour les 8/9 ans.
- Camping à Trainou pour les 6/7 ans.

Nos petits, encore trop jeunes pour partir loin de chez eux, ont passé une nuit à Gidy et une autre à Cercottes.

Un spectacle était présenté par les enfants, suivi d'un goûter.

Ça s'est passé à Cercottes en 91

- ▶ **15 Septembre . JOURNÉE TENNIS -**
- ▶ **13 Octobre . REPAS DU CLUB DU 3^e AGE -**
- ▶ **11 Novembre . ARMISTICE - Défilé au Monument aux Morts.** Dépôt de gerbes, avec la participation de la Musique de GIDY, puis vin d'honneur à la salle polyvalente.
- ▶ **16 Novembre . CONCOURS DE BELOTE - Organisé par le Comité des Fêtes.**
- ▶ **23 Novembre . SOIRÉE "COQ AU VIN" - Organisée par "Cercottes Détentes" (Gym).** Chaude ambiance à la salle polyvalente pour la soirée "Coq au Vin" dansante qui a réuni les invités autour d'une bonne table pour déguster l'aile ou la cuisse du galinacé savamment mitonné par SERGE et GILLES, et servi par les bénévoles de l'Association. Comme il est de mise en pareille circonstance, l'animation a duré jusque tard dans la nuit, sur des airs sélectionnés par CHARLES. "Bou Dio, quelle soirée" !
- ▶ **1^{er} Décembre . FÊTE DE LA SAINTE BARBE -** Comme tous les ans, à Cercottes, on a perpétué la tradition d'honorer la sainte patronne des Pompiers en présence du Chef de Corps Michel THENAULT. Les soldats du feu se sont retrouvés en compagnie de leurs invités autour d'une bonne table et s'il y avait eu quelque chose à éteindre, c'était tout simplement la soif. Après ce copieux repas, les convives ont pu danser jusqu'à une heure très avancée de la nuit.

Section Football

Président d'honneur : M. SAVOURE LEJEUNE
Président : Jean-Luc CONNIN
Vice-Président : Charles DECOURTYE
Secrétaire : Marie-France BLIN
Secrétaire-Adjoint : Franck THENAULT
Trésorier : Angelo MIREUX
Trésorier-Adjoint : Francis PICARD

Nous remercions toutes les entreprises et les nombreuses équipes qui ont permis d'assurer un vif succès au tournoi du 8 juin 1991. Pour clore cette soirée, un repas champêtre a été servi dans le parc municipal, suivi d'un bal.

Merci à tous, et à l'année prochaine.

Depuis septembre 1991, trois équipes "enfants" participent aux différentes manifestations dans le secteur nord du département :

- 1 équipe Débutants à 5
- 1 équipe Poussins à 7
- 1 équipe Pupilles à 7

Pour tous renseignements concernant les inscriptions, contacter Jean-Luc CONNIN - Tél. 38 75 41 14.

Section Tennis

Président d'honneur : M. SAVOURE LEJEUNE
Présidente : Geneviève MOLLET
Vice-Présidente : Patricia LE DU
Secrétaire : Christophe PERDEREAU
Secrétaire-Adjointe : Annick BUISSON
Trésorière : Bernadette VILLENEUVE
Trésorier-Adjoint : Rodolphe THENAULT

Comité des Fêtes

Président : Michel THENAULT
Vice-Président : Charles DALIBARD
Secrétaire : Monique LATOUCHE
Trésorière : Micheline DALIBARD
Trésorière-Adjointe : Mireille COME.

Voir les activités dans la rubrique "Ça s'est passé à Cercottes".

Calendrier des Fêtes pour 1992

- | | |
|----------------------|---|
| 10 janvier | Vœux du Maire |
| 11 janvier | Galette des Rois inter-sociétés |
| 26 janvier | Repas des Anciens, offert par le B.A.S. |
| 8 février | Choucroute organisée par le Comité des Fêtes |
| 22 février | Concours de Belote, par le Comité des Fêtes |
| 7 mars | Repas Moules-Frites, organisé par les Pompiers |
| 11 avril | Concours de Belote, par le Comité des Fêtes |
| 12 avril | Tournoi de Foot à 11 |
| 3 mai | Marche du Muguet, par le Comité des Fêtes |
| 8 mai | Fête de la Victoire |
| 16-17 mai | Week-end sportif |
| 23-24 mai | Tournoi de Foot à 7 |
| 21 juin | Tournoi de Foot Enfants |
| 27-28 juin | Feu de la Saint-Jean |
| 5 juillet | Journée Tennis |
| 13-14 juillet | Fête Nationale |
| 5-6 septembre | Voyage organisé par le Comité des Fêtes et par les Pompiers |
| 13 septembre | Kermesse - Brocante, organisée par les Pompiers |
| 18 octobre | Repas du Club du 3 ^e Age |
| 7 novembre | Concours de Belote, par le Comité des Fêtes |
| 11 novembre | Armistice |
| 21 novembre | Repas Cercotte Détente (Gymnastique) |
| 5 décembre | Fête de la Sainte-Barbe |
| 18 décembre | Arbre de Noël des Enfants |

MORIN JEAN

**PEINTURE
VITRERIE
SABLAGE**

TÉL. 38.80.12.38

Revêtement sol et mur

2, rue des Vanneaux 45520 CHEVILLY

consultez l'Annuaire Electronique

**carrosserie industrielle - construction
transformations - réparations
visite quadriennale citerne
station de jaugeage agréée
hayons élévateurs - bennes - grues**

**Z.I. DE CERCOTTES - Tél : PINSFAU 780041 F
☎ 38 75 33 23**

ORLEANS-ETAMPES-(Paris)

	SEMAINE							DIMANCHES ET FETES								
	●	●	●	●	●	●	●	CAR	CAR	1						
Orléans	6.20	6.40	10.40	12.18			17.21	18.12	19.43	8.05	15.00	18.12	19.24	20.36		
Les Aubrais	6.25	6.47	10.50	12.23	17.22	17.26	18.18	19.49		8.12	15.07	17.22	17.54	18.18	19.29	20.42
Cercottes		6.59	10.58	12.30		17.33	18.25	19.55		8.23	15.17			18.25	19.35	
Chevilly	6.35	7.06	11.04	12.34		17.38	18.29	19.59		8.29	15.24			18.29	19.40	
Artenay	6.40	7.15	11.14	12.40		17.43	18.35	20.04		8.39	15.35			18.35	19.46	
Château-Gaillard	6.47		11.23	12.45		17.49	18.41	20.10		8.48	15.42			18.41	19.52	
Toury	6.53		11.31	12.50		17.54	18.47	20.15		8.57	15.52			18.47	19.57	
Etampes	7.28		12.10		17.55	19.19	20.44			9.42	16.44	17.55	18.29	19.19	20.33	21.12
Paris-Austerlitz	8.03				18.25	19.56						18.25	19.00	19.56	21.43	

- du lundi au vendredi
 - le samedi
 - du lundi au samedi
 - ☒ Correspondance assurée par navettes entre les gares des Aubrais et Orléans.(et VV)
- 1 Circule les dimanches et les 11/11/91 et 20/04/92 ; ne circule pas les 10/11/91 et 19/04/92.
Ces horaires sont donnés sous réserve de toute modification. SNCF RC PARIS B 552 049 447

(Paris)-ETAMPES-ORLEANS

	SEMAINE							DIMANCHES ET FETES						
	○	●	●	●	●	●	●	CAR	CAR					
Paris-Austerlitz			6.23	6.56			13.48	17.20	19.07					
Etampes	6.19	6.32	6.54	7.31	12.15	12.25	14.19	17.52	19.40	10.10	14.19	18.00	19.40	
Toury	6.47	7.00		8.00	12.55	13.13	13.18		18.10	20.09	10.58	18.53	20.09	
Château-Gaillard	6.52	7.06		8.05	13.18				20.14		11.06	19.01	20.14	
Artenay	6.59	7.16		7.24	8.14	13.25			18.26	20.23	11.14	19.09	20.23	
Chevilly	7.05	7.22		7.34	8.21	13.30			20.29		11.25	19.20	20.29	
Cercottes	7.10	7.27		7.40	8.26	13.35			20.33		11.32	19.27	20.33	
Les Aubrais	7.17	7.34	7.25	7.52	8.34	13.43	13.52	14.51	18.38	20.41	11.44	14.51	19.39	20.41
Orléans	7.21	7.38		8.02	8.38	13.47	14.00	14.55	18.42	20.45	11.51	14.55	19.45	20.45

- du lundi au vendredi
 - le samedi
 - du lundi au samedi
 - ☒ Correspondance assurée par navettes entre les gares des Aubrais et Orléans.(et VV)
- Ces horaires sont donnés sous réserve de toute modification. SNCF RC PARIS B 552 049 447

Régie 2000 Edition Publicité

Revues - Brochures - Bulletins - Dépliants

23, RUE DE VAUQUOIS 45000 ORLÉANS

☎ 38 62 27 14

Nous tenons à remercier particulièrement les industriels, artisans et commerçants qui, par leur contribution publicitaire, ont permis la réalisation de cette brochure d'information.